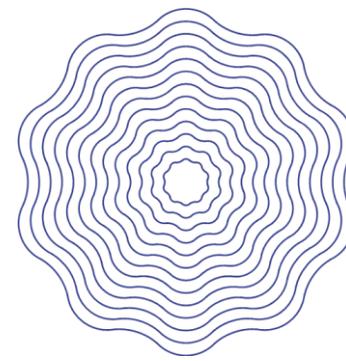




**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
DU SERVICE CIVIQUE**



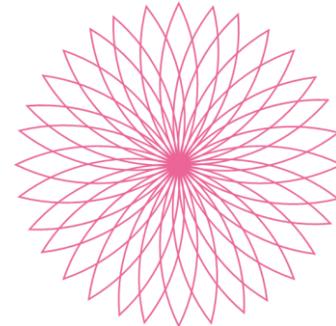
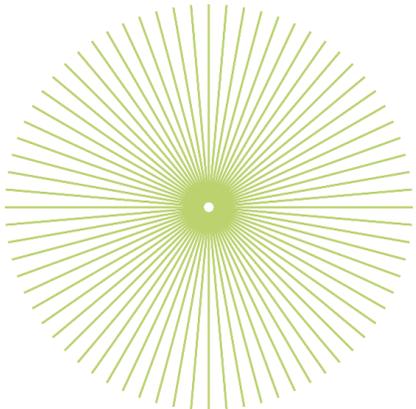
**ÉLARGIS  
TES  
HORIZONS**

**#DiscoverEU**

# Webinaire DiscoverEU Inclusion

**KA155**

**ROBERT Pauline : [pauline.robert@service-civique.gouv.fr](mailto:pauline.robert@service-civique.gouv.fr)**



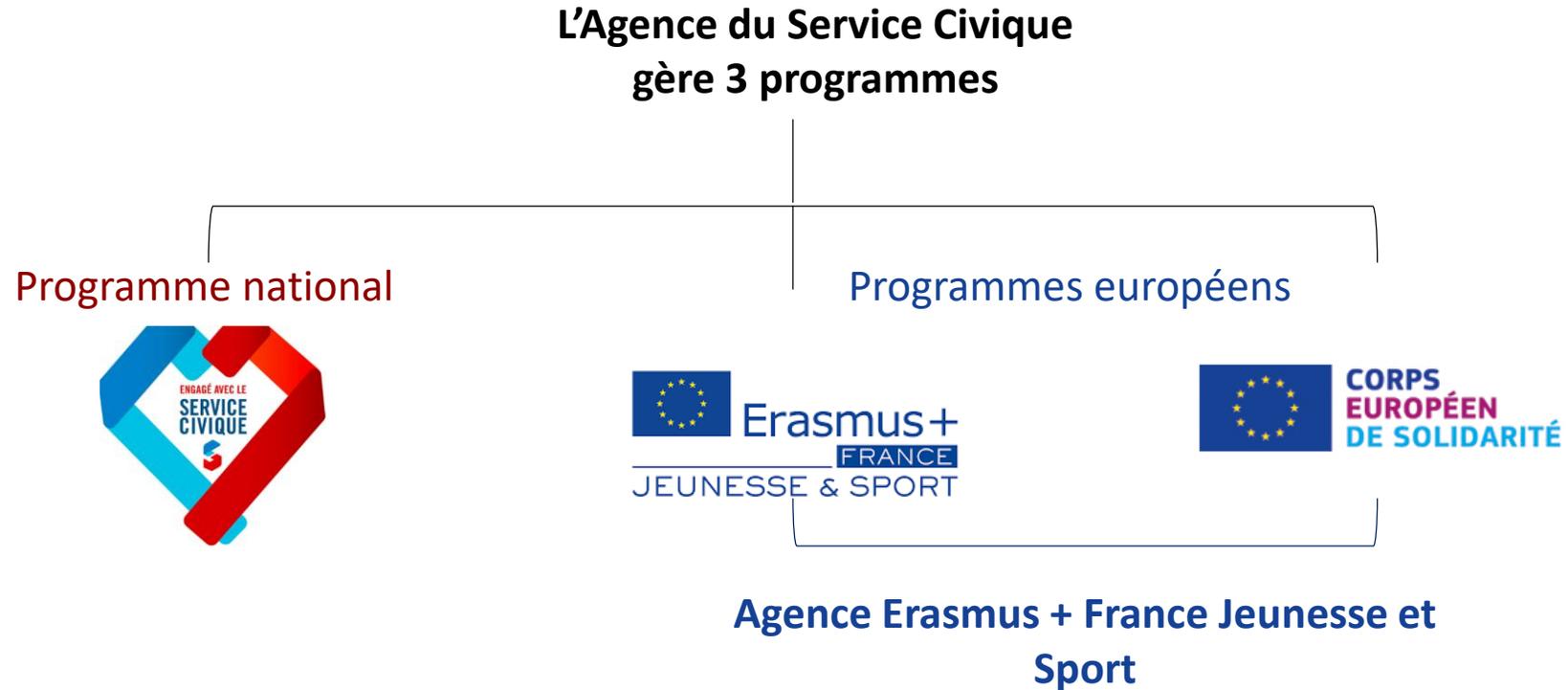
# Déroulé

- Qu'est-ce que DiscoverEU ?
- DiscoverEU Inclusion KA155
- Utilisation du Pass, conseils
- Exemple de projet financé
- Questions / Réponses



# Introduction

## L'Agence et son écosystème



## ACTION CLE 1 Erasmus+ Jeunesse : MOBILITE DES INDIVIDUS

Echanges de  
Jeunes

Mobilité des  
acteurs de  
jeunesse

Participation  
des jeunes

Nouveau  
2021

DiscoverEU  
Inclusion

Nouveau  
2022

Mobilité des  
coachs sportifs

Nouveau  
2023

# Cadre général de DiscoverEU

- Opportunité ouverte deux fois par an qui permet à tous les **jeunes européens de 18 ans** de remporter un **Pass Interrail gratuitement**.
  - **En 2023**, environ 10 000 Pass ont été distribués pour les participants de France.
  - Le Pass permet de voyager en train entre **1 et 30 jours** dans **33 pays** avec **7 jours de voyage en train illimité**
  - Ouvert aux jeunes des territoires ultramarins : le vol en avion est pris en charge par le dispositif
  - Une fois sélectionnés, les jeunes sont contactés par e-mail pour s'inscrire et recevoir leur Pass qui est valable **18 mois**. Ce Pass est délivré sous forme digitale, **via une application DiscoverEU dédiée**.
  - L'AEFJS accompagne les jeunes lauréats via des préparations au départ en ligne, des meet-up et des rencontres au retour.
  - [Vidéo](#)
-

# Présentation de DiscoverEU Inclusion

## Quelle est la plus-value de DiscoverEU Inclusion ?

C'est une « porte d'entrée » de la mobilité des jeunes :

- Permettre aux jeunes qui se sentent éloignés de ces opportunités d'aborder progressivement l'interculturalité, le fait de sortir de sa zone de confort et d'appréhender de nouvelles langues.
- Dans une logique de parcours, c'est une première étape pour ensuite proposer aux participants un échange de jeune, un volontariat individuel ou d'équipe, ou tout autre dispositif d'engagement et de mobilité.



Nuance : un jeune ne peut pas bénéficier de deux mobilités dans le même projet.

---

# Présentation de DiscoverEU Inclusion

## DiscoverEU Inclusion, qu'est-ce que c'est ?

DiscoverEU Inclusion est nouvelle opportunité de mobilité de l'Action Clef 1 qui offre la possibilité aux organisations à but non lucratif d'accompagner **les jeunes de 18 ans** qui font face à **un ou plusieurs freins à la mobilité** (situation socio-économique, situation de handicap, situation géographique (ruralité, QPV, territoire ultramarins), etc.).

L'objectif du volet Inclusion est ainsi de permettre à ces jeunes avec moins d'opportunité de **bénéficier du dispositif DiscoverEU tout en étant accompagné** à toutes les étapes de leur mobilité en train.

- Les modalités d'utilisation (durée du voyage, pays concernés, validité du pass) sont les mêmes que sur le volet général
-

# Présentation de DiscoverEU Inclusion

## Quel est le rôle de la structure ?

Sur le volet Inclusion, la structure est là pour accompagner le jeune avant, pendant et après sa mobilité en train. Elle le soutien dans l'organisation pédagogique, logistique et administrative de son voyage, en accord avec le projet déposé :

- ✓ Définition des objectifs et des modalités (**seul ou en groupe jusque 5 participants, avec ou sans accompagnateurs**) de la mobilité en fonction du profil du participant
  - ✓ Définir une durée, un itinéraire et des activités adaptées
  - ✓ Réservation des Pass et le cas échéant des billets de trains via l'application DiscoverEU
  - ✓ La nature du **soutien** apporté avant, pendant et après la mobilité
-

# Présentation de DiscoverEU Inclusion

## Qu'est ce qui est pris en charge ?

- ✓ **Contribution à l'organisation du projet** (125€ / participant)
  - ✓ **Frais de voyage** (via le financement d'un Pass Interrail et des autres moyens de transports permettant de rejoindre le continent européen le cas échéant)
  - ✓ **Contribution aux frais de séjour** (78€/jour avec un maximum de 1 638€ par jeune)
  - ✓ **Soutien à l'inclusion** (125€ / participant)
  - ✓ **Le soutien individualisé** via des coûts exceptionnels de certains frais additionnels (visa, vaccin, frais de réservation pour le train, frais relatifs au déplacement des personnes à mobilité réduite, etc. )
-

# Soutien à l'inclusion

## 1. Soutien pour l'inclusion des organisations

➤ **Forfait : 125 € par participant**

Permet la prise en charge des dépenses liées à la mise en place une/des activités supplémentaires d'accompagnement des jeunes ayant moins d'opportunités.

- Entretiens individuels ;
- Soutien linguistique renforcé ;
- Ateliers collectifs complémentaires avant le départ ;
- Temps complémentaire de valorisation des apprentissages, etc.

Justificatif demandé : Dans la partie narrative du rapport final, détailler les activités supplémentaires d'accompagnement des jeunes ayant moins d'opportunités mises en œuvre. Il faut intégrer également le bilan individuel du soutien Inclusion mis en place.

---

# Soutien à l'inclusion

## 2. Soutien pour l'inclusion des participants

### ➤ Coûts unitaires, pris en charge à 100%

Concerne les coûts directement liés aux participants ayant moins d'opportunités et les personnes qui les accompagnent :

- *Location d'un véhicule spécifique pour des jeunes en situation d'handicap ;*
- *Achat d'une tenue vestimentaire spécifique et nécessaire pour garantir la sécurité et le bien être des participants ;*

Justificatifs à fournir à la demande de subvention : devis datés et signés

A la fin du projet : La preuve de paiement des frais sur la base de facture(s) précisant le nom et l'adresse de l'organisme délivrant la facture, le montant et la devise, ainsi que la date de la facture.

---

# L'utilisation du Pass Interrail

Le Pass Interrail permet de voyager jusqu'à 30 jours avec 7 jours de voyage en train en illimité

- Une fois activé, il est possible de voyager avec pendant 30 jours maximum
- Pendant ces 30 jours, **7 jours de voyage** en train sont compris **DONT** 1 jour pour quitter le pays de départ, 1 jour pour retourner dans ce pays.
- ✓ Le Pass Interrail = un QR code « général »
- ✓ Chaque trajet en train = un nouveau QR code « spécifique »

En fonction des pays dans lesquels s'effectuent le voyage, il est **obligatoire** de réserver un siège au moment de la réservation du billet de train → Non pris en charge par le Pass

---

# L'utilisation du Pass Interrail

Exemple : **en France**, la politique de la SNCF rends obligatoire la réservation de siège lors de la réservation d'un train.

Sur un trajet Paris-Lyon, il apparaîtra à 25 euros sur l'application, ce qui correspond au coût de la réservation du siège.

Il est obligatoire de payer ces frais pour avoir une place assise et donc un billet de train pour ce trajet.

➤ Il n'est pas possible de monter à bord d'un Paris-Lyon sans avoir réservé de siège au préalable !

A contrario : **en Allemagne**, il est possible de réserver un train sans réserver de siège et donc sans frais supplémentaires.

Il n'y a donc pas de garanti d'avoir une place assise si le train est complet mais il est possible et légal de voyager dans les parties communes du train.

---

# L'utilisation du Pass Interrail

Avec DiscoverEU Inclusion, une prise en charge des frais de réservation est possible

➤ Il suffit d'en faire la demande **au dépôt de la candidature**

Dans la partie « coûts exceptionnels » on vous demande d'anticiper le montant de ces frais.

Le remboursement se fait sur **frais réels**, à la fin du projet une fois le rapport final rendu.

Ils sont pris en charge à **80% sur présentation de justificatifs**.

## Comment estimer le montant de ces frais ?

Le site Interrail détaille les coûts moyens par pays sur cette page :

Nous vous conseillons de faire une estimation large de ces frais, qui fluctuent en fonction des périodes d'affluences (notamment l'été et pendant les vacances scolaires).

---

## En bref

- Projets de **3 mois minimum et 24 mois maximum**
- Pour les jeunes **de 18 ans** au début du projet (si un projet dure 2 ans, des jeunes entre 18 et 20 ans peuvent participer)
- Voyage **de 1 à 30 jours**
- Le pass permet d'obtenir **7 jours** de voyage en train en illimité
- Les jeunes peuvent voyager **seuls ou en groupe de maximum 5**
- Chaque jeune peut voyager avec un accompagnateur (deux accompagnateurs max par jeune)
- Prochaine date d'appel à projet : **20 février 2024 et/ou 1<sup>er</sup> octobre 2024**

## Pour

- **Acquérir une expérience** de voyage individuelle ou collective de un mois maximum
  - Inciter à voyager plus **durablement** en envisageant le train plutôt que l'avion
  - S'adresser aux jeunes qui ne feraient pas la demande de leur propre **initiative**
-

## Conseils & retour d'expérience

- **Anticiper les frais de réservation des sièges.** [En savoir plus ici](#)
  - **Attention au rapport temps de transport / temps sur place**
    - Ex: Faire Périgueux > Malte en 5 jours paraît ambitieux
  - **Se renseigner sur les modalités de réservation Interrail de la compagnie nationale ferroviaire**
    - Télécharger Rail Planner pour visualiser les trajets possibles
    - Consulter les options disponibles pour chaque pays [ici](#)
  - **Ne pas sous estimer la contrainte liée à l'âge** : le jeune doit avoir 18 ans au début du projet et rencontrer au moins un frein à la mobilité > il s'agit d'un public spécifique, ce qui induit une communication ciblée (auprès des établissements scolaires, des associations du territoire...).
  - **Bien réfléchir la construction du plan d'action pour qu'il ne soit pas trop contraignant en cas de difficultés à trouver des jeunes et à constituer des groupes**
-

# Exemple de projet financé

Projet financé au round d'octobre 2022 avec une note de **84/100**

**Public cible** : jeunes de 18 ans issus de milieux ruraux

**Accompagnement** : Ces jeunes « cibles » seraient épaulés par des animateurs et éducateurs de jeunesse, mais aussi d'autres jeunes plus expérimentés dans la mobilité européenne.

➡ Le profil de l'accompagnateur, dès lors qu'il est majeur, peut-être diversifié. Le ou les profil.s d'accompagnateur.ice.s choisis doivent être justifiés dans le projet pédagogique de la demande de financement.

**Méthodes de communication** : un département cible, ici l'Hérault et un réseau de partenaires territoriaux défini qui permet de diffuser l'information le plus largement possible. Cette communication est couplée avec une utilisation des réseaux sociaux de la structure et ceux de ses partenaires. Les familles sont également les cibles de cette communication.

---

# Exemple de projet financé

- Objectifs pour le jeune et pour la structure

**Pour le jeune** : sortir de sa zone de confort, développer ses compétences sociales et linguistiques, gagner en autonomie, en estime de soi, en méthodologie

**Pour les structures impliquées** : renforcement des compétences des accompagnateurs et professionnels impliqués dans la réalisation du projet (animateurs, éducateurs et jeunes recrutés). L'expérience permettra aux structures de perfectionner leur méthodes et outils d'accompagnement des jeunes avec moins d'opportunités et des jeunes « novices » de la mobilité européenne. Les projets DiscoverEU Inclusion sont aussi l'occasion de renforcer les liens partenariaux avec les structures locales et européennes.

---

# Exemple de projet financé

- **Plan d'action**

Quatre activités par groupes de cinq jeunes donc 20 jeunes bénéficiaires au total. Chaque activité dure une semaine.

- **Proposition de parcours thématiques**

« Protéger notre environnement », « Découvrir l'art et la culture des pays visités », « Vivre dans un monde solidaire », « Découvrir des musiques traditionnelles »

- **Préparation au départ en plusieurs temps** : information avec les jeunes et les familles, co-construction des étapes du voyage et des activités en lien avec les partenaires européens.

---

# Exemple de projet financé

## Le lien avec les partenaires européens

En co-construction avec les participants : prise de contact, hébergement...

La structure prévoit des accords de partenariat avec les structures d'accueils européennes.

 *L'accueil peut se faire chez des partenaires mais ça n'est pas une obligation, d'autres types d'hébergement peuvent être proposés (camping, auberges, hôtels...)*

## Après la mobilité

Valorisation des compétences acquises, présentation d'outils de reconnaissance comme le Youthpass, présentation des autres opportunités de mobilité et d'engagement.

---

# Questions ?

---

# Pour plus d'infos

## Sur DiscoverEU

Portail Européen de la Jeunesse : (FAQ, règlement, témoignages) [DiscoverEU | European Youth Portal \(europa.eu\)](#)

## Sur DiscoverEU Inclusion

Se renseigner davantage sur les modalités techniques de la sous action en lisant [le Guide du programme](#)

Comment déposer une demande de subvention ? <https://www.erasmusplus-jeunesse.fr/comment/etapes>

Consulter les projets financés : [Search | Erasmus+ \(europa.eu\)](#)

## Contactez nous

[discovereu@service-civique.gouv.fr](mailto:discovereu@service-civique.gouv.fr)

---

## Rappels avant la date limite de dépôt :

1. Pensez bien à intégrer une déclaration sur l'honneur signée par le représentant légal, tamponnée et datée (les copies d'image de signature ne sont pas acceptées).
  2. Veillez à bien intégrer dans la demande les éventuelles annexes obligatoires (notamment les plannings d'activité et les devis en cas de demande sur les coûts exceptionnels).
  3. Pensez à joindre le cas échéant une délégation de signature (signée par le représentant légal et son délégataire) sur la plateforme ORS.
  4. Les éléments relatifs au soutien à l'inclusion pour les projets Erasmus+ Jeunesse sont disponibles ici, merci de bien en prendre connaissance avant le dépôt de votre projet (Notice en PJ).
-